

PARQUET DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Paris, le mardi 7 juin 2022

Communiqué de presse du procureur de la République

Le 4 juin 2022, aux alentours de 11 heures, rue Ordener à Paris, un équipage de trois policiers appartenant à la Brigade Territoriale de Contact à VTT du commissariat du 18^e arrondissement décidaient de contrôler un véhicule, de marque Peugeot modèle 207, avec quatre occupants à son bord. Le conducteur de ce véhicule refusait d'obtempérer à l'ordre de s'arrêter qui lui était donné. Ces policiers poursuivaient alors ce véhicule. Au niveau du 47 boulevard Barbès, ce dernier était bloqué dans la circulation puis redémarrait en dépit d'un nouvel ordre qui lui était donné d'arrêter le véhicule. A ce même endroit, deux policiers à vélo et un autre fonctionnaire d'un équipage de police secours, arrivé sur place en renfort, entouraient le véhicule puis ouvraient le feu à plusieurs reprises en sa direction. Le véhicule poursuivait sa course jusqu'au croisement entre la rue Custine et la rue de Clignancourt où il percutait un autre véhicule. Son conducteur en sortait avant de tomber au sol.

Ce dernier, un homme âgé de 38 ans, était touché au thorax et la passagère avant, âgée de 21 ans, à la tête. Tous deux étaient transportés respectivement à l'hôpital Georges Pompidou et à l'hôpital Lariboisière en urgence absolue. Leur pronostic vital était engagé. Les deux passagers arrière, en état de choc, n'étaient quant à eux pas blessés. Le 5 juin 2022, la passagère avant du véhicule décédait des suites de ses blessures. Le pronostic vital du conducteur n'était quant à lui plus engagé.

Le 4 juin 2022, afin de déterminer les circonstances exactes des faits susceptibles d'être reprochés au conducteur du véhicule, une enquête de flagrance a été ouverte des chefs de tentative d'homicide sur personne dépositaire de l'autorité publique, refus d'obtempérer aggravé par la mise en danger d'autrui, conduite malgré annulation du permis de conduire et conduite sous l'empire d'un état alcoolique et après avoir fait usage de substances classées comme stupéfiants. Elle a été confiée au 2^e District de police judiciaire de la Direction Régionale de la Police Judiciaire (DRPJ). Le conducteur du véhicule a été placé ce jour en garde à vue.

Une autre enquête a été ouverte le même jour des chefs de violences volontaires par personne dépositaire de l'autorité publique ayant entraîné la mort sans intention de la donner et violences volontaires par personne dépositaire de l'autorité publique avec usage ou menace d'une arme ayant entraîné une

incapacité totale de travail de plus de huit jours. Elle a été confiée à l'Inspection Générale de la Police Nationale (IGPN).

Dans ce cadre, les trois policiers ayant fait usage de leur arme de dotation, deux hommes de 23 et 32 ans et une femme de 31 ans, ont été placés en garde à vue le 5 juin 2022.

Au terme des premières investigations réalisées par l'IGPN, au vu de la nécessité de procéder à diverses auditions indispensables à la manifestation de la vérité et dans l'attente des résultats d'examens techniques qui permettront de préciser l'imputabilité des faits aux personnes impliquées, une information judiciaire a été ouverte ce jour à l'encontre des trois policiers des chefs de violences volontaires par personne dépositaire de l'autorité publique ayant entraîné la mort sans intention de la donner, violences volontaires par personne dépositaire de l'autorité publique avec usage ou menace d'une arme ayant entraîné une incapacité totale de travail de plus de huit jours et violences volontaires par personne dépositaire de l'autorité publique n'ayant pas entraîné d'incapacité totale de travail. La garde à vue des trois policiers a été levée pour poursuite des investigations.

L'information judiciaire permettra de retracer avec précision le déroulement des faits et de déterminer les circonstances exactes d'usage de leur arme par les policiers. En ce sens, un appel à témoin sera lancé ce jour par l'IGPN à la demande du parquet de Paris.

La procureure de la République

Laure BECCUAU

Contact presse :

01 44 32 68 10

scom.parquet.tj-paris@justice.fr